



AIX GALERICULATA

Nom commun: Canard mandarin

Catégorie : FAUNE Famille : Anatidae Milieu : Eau douce

Origine géographique : Asie Nom Anglais : Mandarin Duck Auteur : Linnaeus, 1758

Introduction en France : métropole

MODALITÉS DE GESTION

L'espèce ne fait pas l'objet de mesures de gestion ou de régulation. Pour la saison de chasse 2015/2016, un arrêté préfectoral avait été pris en Meurthe et Moselle permettant aux détenteurs de droits de chasse et à leurs ayants-droits de tirer les canards mandarins sur la même base que la chasse des oies. Les agents de l'Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage et les lieutenants de louveterie étaient chargés d'effectuer des tirs tout au long de l'année. Aucun oiseau n'a été prélevé dans ce cadre et l'arrêté n'a pas été renouvelé.

En vente libre, les modalités de gestion restent avant tout préventives en informant les propriétaires de la nécessaire maitrise de leurs oiseaux.

MODALITÉS D'INTRODUCTION EN FRANCE ET IMPACTS DOCUMENTÉS

Le Canard mandarin a été introduit en Europe comme oiseau d'ornement dès le XVIIIème siècle, en premier lieu en Grande-Bretagne, où il a constitué des populations marronnes dont l'effectif a été estimé à 7 000 individus (2 300 couples) en 2013 (Musgrove et al. 2013, in <u>Dubois et Cugnasse, 2015</u>). Dans le reste de l'Europe, les populations sont nettement moindres : environ 150 couples en Belgique, 200-260 aux Pays-Bas, 350-450 en Allemagne (<u>Lensink et al. 2013</u>) En France, la première mention de la reproduction de l'espèce en milieu naturel date de 1977, en Seine-et-Marne. Depuis 1985, elle est régulière et effective. Entre 350 et 400 individus ont été recensés en 2014 et 2015, pour 30 à 60 couples, avec trois noyaux principaux de populations : Alsace, Ile-de-France et Atlantique (<u>Dubois et Cugnasse, 2015</u>).

Peu d'impacts sont documentés sur le Canard Mandarin. Il peut potentiellement concurrencer les espèces autochtones nichant dans les cavités d'arbres (Lever, 2013), mais aucune diminution des populations d'oiseaux autochtones n'a été observée en lien avec cette compétition. Une analyse de risques réalisée aux Pays-Bas (van Kleunen et Lemaire, 2014) conclue sur un faible impact écologique du Canard Mandarin.

Répartitions:

En France En Europe

Contributions : Jean-François Maillard

Date de rédaction : 07/04/2017, version 2



PRODUCT DESCRIPTION

Pas de retour d'expérience de gestion disponible actuellement ONCFS (page 98)
ONCFS PACA (page 11)
Oiseaux.net
INPN
DAISIE
GB NNSS

<u>Dubois PJ. et Cugnasse JM. 2015. Les populations d'oiseaux allochtones en France e, 2014. 3ème enquête nationale. Ornithos 22-2: 72-91.</u>

Pascal, M., Lorvelec, O., Vigne, J.D. (2006). *Invasions biologiques et extinctions : 11 000 ans d' histoire des vertébrés en France*. Versailles, FRA : Editions Quae, 352 pp.

van Kleunen A., Lemaire A. 2014. A risk assessment of Mandarin duck (Aix galericulata) in the Netherlands. Sovon Dutch Centre for Field Ornithology Nijmegen Netherlands. 46 pp.

Dubois, P. J., Maillard, J.-F. & Cugnasse, J.-M. 2016. Les populations d'oiseaux allochtones en France en 2015 : 4ème enquête nationale. Ornithos 23, 129–141.

Lever, C. 2013. The mandarin duck. Bloomsbury Publishing. 2016 pp.

Espèce dont la détention est libre dans les conditions fixées par l'<u>arrêté du 10 août 2004</u> fixant les règles générales de fonctionnement des installations d'élevage d'agrément d'animaux d'espèces non domestiques.

La variété blanche est considérée comme domestique par l'arrêté du 11 août 2006.



CITATION

GT IBMA. 2016. *Aix galericulata*. Base d'information sur les invasions biologiques en milieux aquatiques. Groupe de travail national Invasions biologiques en milieux aquatiques. UICN France et Onema.

